PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport de la Commission du lait, ainsi que les comptes et états financiers certifiés par l'Auditeur général, pour l'année financière close le 31 mars 1973, conformément à l'article 22 de la Loi sur la Commission canadienne du lait, chapitre C-7, S.R.C., 1970.

Rapport de la Commission des grains du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1972, conformément à l'article 14 de la *Loi sur les grains du Canada*, chapitre 7, Statuts du Canada, 1970-1971-1972.

Budget des dépenses pour l'année financière se terminant le 31 mars 1975.

Rapport de la Corporation du Centre national des Arts, y compris les comptes et états financiers certifiés par l'Auditeur général, pour l'année financière close le 31 mars 1973, conformément à l'article 17 de la Loi sur le Centre national des Arts, chapitre N-2, S.R.C., 1970.

Rapport du ministère des Communications pour l'année financière close le 31 mars 1973, conformément à l'article 6 de la Loi concernant le ministère des Communications, chapitre C-24, S.R.C., 1970.

Rapport annuel présenté aux gouvernements des États-Unis et du Canada par le Conseil permanent de génie du Traité du fleuve Columbia, pour la période allant du 1° octobre 1972 au 30 septembre 1973. (Texte anglais).

Copies de la Convention entre le Gouvernement du Canada, le Gouvernement du Québec et la Commission hydro-électrique de Québec relative à la collaboration du Gouvernement du Canada à l'établissement et à l'exploitation de l'Institut de Recherche de l'Hydro-Québec.

Rapport du Solliciteur général du Canada pour l'année financière close le 31 mars 1973, conformément à l'article 5 de la Loi sur le ministère du Solliciteur général, chapitre S-12, S.R.C., 1970.

Rapport de la Commission du système métrique pour la période allant de juin 1971 au 31 mars 1973.

Rapport du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration pour l'année financière close le 31 mars 1973,

conformément à l'article 5 de la Loi sur le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, chapitre M-1, S.R.C., 1970.

Copies de la 1^{re} et de la 2^e parties d'une étude par la Direction de l'analyse des systèmes de la Commission canadienne des transports, intitulée: «Étude des transports publics de la région centre-ouest de l'Ontario—Comté de Bruce», décembre 1973.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'étude du discours du Trône que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Robichaud, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Perrault.

Que l'Adresse dont le texte suit soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Jules Léger, Chancelier et Compagnon principal de l'Ordre du Canada, Chancelier et Commandeur de l'Ordre du Mérite militaire, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat,

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Buckwold, que la suite du débat sur la motion tendant à l'adoption d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.